

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 18 décembre 2023**  
~~~~~

MODIFICATION DU CATALOGUE DES TARIFS

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 18 décembre 2023 à 18h00 en Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 7 décembre 2023.

Étaient présents ou représentés

M. Jean-François SOTO, M. Philippe SALASC, Mme Nicole MORERE, M. Ronny PONCE, M. Pierre AMALOU, M. Olivier SERVEL, M. Jean-Claude CROS, M. Jean-Pierre PUGENS, Mme Véronique NEIL, M. Xavier PEYRAUD, M. Robert SIEGEL, M. Pascal DELIEUZE, Mme Jocelyne KUZNIK, M. David CABLAT, M. Jean-Pierre GABAUDAN, Mme Roxane MARC, M. Yannick VERNIERES, Mme Chantal DUMAS, M. Henry MARTINEZ, Mme Christine SANCHEZ, M. Yves GUIRAUD, Mme Monique GIBERT, M. Jean-Marc ISURE, Mme Martine LABELUR, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, M. Philippe LASSALVY, M. Marcel CHRISTOL, M. Christian VILOING, M. Thibaut BARRAL, Mme Valérie BOUYSSOU, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Mme Martine BONNET, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Daniel JAUDON - M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

Mme Christine DEBEAUCE à Mme Marie-Hélène SANCHEZ, Mme Josette CUTANDA à M. Thibaut BARRAL, M. Anthony GARCIA à Mme Valérie BOUYSSOU, Mme Béatrice FERNANDO à Mme Martine BONNET, M. Nicolas ROUSSARD à M. Philippe SALASC, M. Bernard GOUZIN à M. Christian VILOING.

Excusés

Mme Marie-Françoise NACHEZ, M. José MARTINEZ, Mme Florence QUINONERO.

Absents

M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 25	Présents : 38	Votants : 44	Pour : 42 Contre : 2 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
Secrétaire de séance : Marie-Hélène SANCHEZ			

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU l'arrêté préfectoral n°2023-10-DRCL-0518 du 10 octobre 2023 fixant les derniers statuts en vigueur de la communauté de communes, et en particulier ses compétences « Eau » et « Assainissement » ;

VU le Code général des collectivités territoriales, en particulier son article L. 5211-10 1° ;

VU le même code, en particulier ses articles L2224-12-1 et suivants et R. 2224-19 et suivants relatifs à la tarification des services publics de l'eau et de l'assainissement ;

VU la délibération n°1473 du 24 avril 2017 relative au choix du mode de gestion des services publics de l'eau et de l'assainissement au 1er janvier 2018 ;

VU la délibération n°3066 du conseil communautaire en date du 12 décembre 2022 relative à la fixation du tarif des redevances des services publics de l'eau et de l'assainissement ;

VU l'avis favorable à l'unanimité du Conseil d'exploitation en date du 23 novembre 2023 ;

CONSIDERANT que les modifications proposées sont :

- Ajout de forfait pour la création de regard de branchement 'Eaux Usées' (EU)
- Augmentation des tarifs de 2 %
- Simplification du catalogue avec liens vers les marchés publics petits travaux et achat pièces

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à la majorité des suffrages exprimés avec deux voix contre,

- d'abroger et remplacer la délibération n°3066 du Conseil communautaire du 12 décembre 2022 relative à la modification du catalogue des tarifs,
- d'approuver la création de forfait dans le catalogue des tarifs ci-annexé et ce à compter du 1er janvier 2024,
- d'autoriser le Président à accomplir l'ensemble des formalités afférentes à la bonne exécution de ce dossier.

Transmission au Représentant de l'État N° 3376
Publication le 21/12/2023
Notification le
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le 21/12/2023
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20231218-15052-DE-1-1
Auteur de l'acte : Jean-François SOTO, Président de la
Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

Secrétaire de séance



Marie-Hélène SANCHEZ

Service des eaux



Catalogue des tarifs

Approuvé le 18/12/2023
et applicable à compter du 1^{er} janvier 2024

Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Siège social - 2 parc d'activités de Camalcé
BP 15 - 34150 GIGNAC

Service des eaux - accueil du public

Chemin de l'écosite
34150 GIGNAC



Contact : 04 67 57 36 26

www.servicedeseaux.cc-vallee-herault.fr

Sommaire

TARIFS DES CONTROLES SPANC INFERIEUR A 20EQH.....	5
TARIFS DES CONTROLES SPANC SUPERIEUR A 20EQH.....	5
TARIFS DES SERVICES	6
TARIFS DES PENALITES POUR INFRACTION AUX REGLEMENTS DE SERVICE	7
TARIFS DES TRAVAUX EXECUTES PAR LA REGIE	9
FORFAIT BRANCHEMENTS	10
FORFAIT POSE COMPTEUR.....	10
FOURNITURE ET POSE DE NOURRICE POUR POSE DE COMPTEURS DANS NICHE.....	11
RACCORDEMENT D'UN BRANCHEMENT AEP SUR CANALISATION EXISTANTE Y COMPRIS PIECES	11
FOURNITURE ET POSE ACCESSOIRES BOUCHE A CLE.....	11
FOURNITURE ET POSE POUR NICHE	11
RACCORDEMENT EAUX USEES	12
FORFAIT POSE D'UN REGARD DE BRANCHEMENT EU	12
TRANCHEE, MAIN D'ŒUVRE COMPRISE.....	12
PLUS-VALUE TRANCHEE, MAIN D'ŒUVRE COMPRISE	13
REMBLAIEMENT, MAIN D'ŒUVRE COMPRISE.....	13
REFECTION VOIRIE, MAIN D'ŒUVRE COMPRISE.....	13
ENCOMBREMENT DE TRANCHEE, DIFFICULTES DU TERRAIN	14

Préambule

La loi NOTRe du 7 août 2015 a fixé l'obligation du transfert des compétences eau et assainissement des communes aux intercommunalités au plus tard au 1^{er} janvier 2020. La Communauté de communes Vallée de l'Hérault a décidé d'anticiper ce transfert, qui a été avancé au 1^{er} janvier 2018.

Aussi, l'eau est une ressource rare et vulnérable sur notre territoire et cela a un impact important sur l'aménagement du territoire. La ressource eau a été identifiée comme un des enjeux majeurs dans le cadre du Projet de Territoire de la Communauté de communes.

Les objectifs recherchés sont :

- de préserver la ressource en favorisant les connexions et en réduisant les prélèvements.
- d'assurer une même qualité de service à tous les usagers (qualité de l'eau, délais d'intervention, d'information...).
- d'accroître les capacités d'investissement et enfin d'apporter un pilotage plus efficace.

Ce catalogue des tarifs s'applique pour toutes les prestations de la régie. Il s'articule comme suit :

- La première partie du catalogue concerne des prestations générales communes aux compétences eau potable, assainissement collectif et assainissement non collectif
- La seconde partie concerne les travaux effectués en régie et en sous-traitance selon les marchés publics (fourniture de pièces et petits travaux) sur les compétences eau potable et assainissement collectif.

Service des eaux



Partie 1

Prestations générales

Tarifs des contrôles SPANC inférieur à 20EqH				
	Référence	Désignation	U	Prix unitaire en € (HT)
ANC	CC	Contrôle de conception	u	208,08
ANC	CR	Contrôle de réalisation	u	228,89
ANC	CBF	Contrôle de bon fonctionnement	u	228,89
ANC	DIAG	Contrôle initial	u	285,60
ANC	VENTE	Contrôle de vente	u	228,89
ANC	CV	Contre visite (dès la seconde visite)	u	104,04
Tarifs des contrôles SPANC supérieur à 20EqH				
	Référence	Désignation	U	Prix unitaire en € (HT)
ANC	CC20	Contrôle de conception	u	208,08
ANC	CR20	Contrôle de réalisation	u	285,60
ANC	CBF20	Contrôle de bon fonctionnement	u	285,60
ANC	DIAG20	Contrôle initial	u	357,00
ANC	VENTE20	Contrôle de vente	u	285,60
ANC	CV20	Contre visite (dès la seconde visite)	u	104,04

Tarifs des services				
	Référence	Désignation	U	Prix unitaire en € (HT)
Eau et ass	DEPL	Frais de déplacement	u	56,10
eau	FCH	Frais de contrôle d'un poteau incendie	u	22,44
Eau et ass	REJET	Frais rejet de paiement	u	22,44
eau	FCPF	Frais de contrôle des puits et forages domestiques	u	157,08
eau	FCUPF	Frais de contre visite des puits et forages domestiques	u	56,10
ass	FAP	Frais de contrôle et d'analyse en cas de pollution	u	95,37
eau	FCC	Expertise du compteur par un banc agréée SIM à la demande de l'abonné : sur devis	u	1
eau	FCR	Frais de contrôle de raccordement	u	56,10
ass	ATTASS	Attestation de présence d'un réseau d'assainissement pouvant desservir l'habitation et d'un regard d'assainissement	u	56,10
ass	DEPO	Dépotage par des entreprises sur le site de la STEU de Gignac	m ³	28,27
eau	DEPOS	Dépose compteur, arrêt abonnement	u	56,10
eau	BRAN	Mise en service branchement	u	56,10
eau	RADIO	Forfait pose/remplacement d'un module radio	u	78,54
eau	RELEVE	Demande de relève manuelle suite au refus de pose d'un module de radiorelève	u	56,10
Eau et ass	ETUDE	Frais d'étude avec accompagnement par un maître d'œuvre pour tout projet d'extension de réseaux	u	3570,00
EAU	EVENT	Forfait évènementiel	Forfait par semaine	100,00

Tarifs des pénalités pour infraction aux Règlements de service

	Référence	Désignation	U	Prix unitaire en € (HT)
eau	VOL01	"Vol d'eau" caractérisé	u	1122,00
eau	ACC	Refus d'accès au compteur	u	336,60
eau	VOL02	Manœuvre ou tentative de manœuvre sur réseau	u	1122,00
eau	VOL03	Modification d'installation d'un abri compteur	u	561,00
ass	CE	Rejet de corps étrangers dans le réseau d'assainissement collectif public	u	1122,00
ass	DEV	Déversement non autorisé d'eaux usées dans le réseau d'assainissement collectif public	u	1122,00
ass	GOUT	Non déconnexion des gouttières du réseau d'assainissement collectif	u	1122,00
Eau et ass	CASSE1	Casse sur branchement AEP ou EU : réparation avec terrassement	forfait	1530,00
Eau et ass	CASSE2	Casse sur branchement AEP ou EU : réparation sans terrassement	forfait	510,00
Eau et ass	CASSE3	Casse sur réseau AEP ou EU : réparation avec terrassement	forfait	2040,00
Eau et ass	CASSE4	Casse sur réseau AEP ou EU : réparation sans terrassement	forfait	816,00

Service des eaux



Partie 2

Prestations Travaux

Tarifs des travaux exécutés par la régie

	Référence	Désignation	U	Prix unitaire en € (HT)
Eau et ass	TPS	Temps de travail	u	61,71
eau	PPE	Fourniture et mise en œuvre d'une électro pompe de 0 à 25 m3/heure, pour travaux nécessitant des épuisements	1/2 journée	39,27
eau	CAM	Fourniture à pied d'œuvre d'un camion d'une charge utile de 3 tonnes	1h	67,32
eau	COM	Fourniture à pied d'œuvre d'un compresseur	1h	67,32
eau	PEL	Fourniture à pied d'œuvre d'une pelle mécanique	1h	89,76
eau	MEPC	Préparation et Installation de chantier Prix forfaitaire pour branchement	u	168,30
Eau et ass	FEUX	La fourniture, la mise en place et l'entretien de feux tricolores (La prestation comprend la mise en place du dispositif comprenant une série de deux feux tricolores)	j	224,40
Eau et ass	GRIM	Fourniture et pose de grillage avertisseur détectable	ml	1,12
Eau et ass	PERC	Percement de mur pour passage de canalisation de branchement y compris le rebouchage	u	56,10
Eau et ass	PRESTA	Prestation extérieure commandée par la régie facturée à l'euro près sur devis	u	

Forfait branchements				
eau	AEP01	<p>Forfait branchement AEP seul jusqu'à 10mL <i>Construction d'un branchement particulier d'eau potable, d'une longueur maximale de 10 mètres en canalisation PEHD 16 bars Ø 25mm ou 32 mm y compris gaine TPC bleue Ø 63 mm</i> <i>Les travaux comprennent notamment :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - La recherche du branchement existant, - Le sciage et la démolition de la chaussée et ou du trottoir sur 1 mètre de largeur environ, - Les terrassements en tranchée et l'évacuation des déblais, et l'évacuation du plomb en décharge spécialisée, - Le sectionnement du branchement existant, - La fourniture et la pose des canalisations PEHD 16bars Ø25mm ou 32 ainsi que la fourniture et la pose de toutes les pièces de raccords (collier de prise en charge, robinet de prise en charge, bouche à clé, tabernacle, robinet avant compteur...), - La fourniture et la pose de gaine TPC Ø 63 mm bleue, - Le raccordement sur le dispositif de comptage existant le cas échéant, - Le calage, la mise en place des joints, - Le remblaiement en matériaux concassés 0/31.5, (sable, tout venant) - La remise en état du trottoir ou de la chaussée suivant sa nature existante y compris bordures et caniveaux. 	forfait	1458,60
eau	AEP02	Mètre linéaire supplémentaire jusqu'à 20mL PEHD 16 bars Ø 25mm ou 32 mm y compris gaine TPC bleue Ø 63 mm	mL	153,00
ass	EU01	<p>Forfait branchement EU seul jusqu'à 10mL <i>Réalisation d'un branchement EU comprenant le terrassement (larg. 60 cm), la fourniture et la pose de canalisations en PVC DNI 25 ou 160, sable, remblais, filet avertisseur marron, ensemble de manœuvre et de pièces nécessaires (coudes, manchons), le raccordement à la canalisation principale, réfection de la voirie identique à l'existant, toutes sujétions comprenant les croisements en fouille de réseaux existants.</i></p>	forfait	1570,80
ass	EU02	Mètre linéaire supplémentaire jusqu'à 20mL PVC DNI 25 ou 160	mL	81,60
Eau et ass	AEP/EU01	<p>Forfait branchement AEP et EU en tranchée commune jusqu'à 10mL <i>Réalisation d'un branchement AEP et EU comprenant le terrassement (larg. 60 cm), la fourniture et la pose des canalisations en PVC DNI 25 ou 160 et PEHD 25 ou 32, sable, remblais, filet avertisseur bleu et marron, ensemble de manœuvre et de pièces nécessaires (coudes, manchons), le raccordement à la canalisation principale, réfection de la voirie identique à l'existant, toutes sujétions comprenant les croisements en fouille de réseaux existants.</i></p>	forfait	2805,00
Eau et ass	AEP/EU02	Mètre linéaire supplémentaire jusqu'à 20mL PEHD 16 bars Ø 25mm ou 32 mm y compris gaine TPC bleue Ø 63 mm et PVC DNI 25 ou 160	mL	275,40
Forfait pose compteur				
eau	PC01	Forfait pose ensemble compteur DNI 15	forfait	178,50
eau	PC02	Forfait pose ensemble compteur DN20	forfait	193,80
eau	PC03	Forfait pose ensemble compteur DN25	forfait	255,00
eau	PC04	Forfait pose ensemble compteur DN32	forfait	326,40
eau	PC05	Forfait pose ensemble compteur DN40	forfait	357,00
eau	PCdevis	au-delà sur devis		

Fourniture et pose de nourrice pour pose de compteurs dans niche				
eau	NOUR01	Nourrice 2 sorties	forfait	157,08
eau	NOUR02	Nourrice 3 sorties	forfait	179,52
eau	NOUR03	Nourrice 4 sorties	forfait	201,96
eau	NOUR04	Nourrice 5 sorties	forfait	224,40
eau	NOUR05	Nourrice 6 sorties	forfait	246,84
eau	NOUR06	au-delà sur devis		
Raccordement d'un branchement AEP sur canalisation existante y compris pièces				
eau	RAC100	jusqu'au DN 100	u	201,96
eau	RAC200	De DN 100 à DN 200	u	258,06
eau	RACdevis	au-delà sur devis	u	
Fourniture et pose accessoires bouche à clé				
eau	ALL	Fourniture, pose et alignement de tube allonge en PVC diamètre 90 mm à tabernacle pré moulé	u	22,44
eau	BAC	Fourniture, pose et réglage de tête de bouche à clé réglable en fonte	u	28,05

Fourniture et pose pour niche				
eau	COFS	Fourniture et pose de coffret sol	u	403,92
eau	ISO	Fourniture et pose de niche abri compteur encastrée type ISO 401	u	409,53
eau	AGP100	Fourniture et pose de niche abri compteur type LOGETTE AGP 100 pour 2 compteurs	u	521,73
eau	AGPdevis	Fourniture et pose de niche abri compteur type LOGETTE au-delà de 2 compteurs	u	

Raccordement eaux usées				
ass	RACEU	Raccordement sur canalisation d'assainissement existante y compris pièces	u	201,96
ass	RACBET	Raccordement sur regard en béton neuf ou ancien des nouveaux branchements individuels	u	168,30
Forfait pose d'un regard de branchement EU				
ass	BRANCHI25	Forfait de fourniture et pose d'un regard de branchement EU 125X250 comprenant : - Une boîte à passage directe - Une réhausse - Un tampon	forfait	183,60
ass	BRANCHI60	Forfait de fourniture et pose d'un regard de branchement EU 160X315 comprenant : - Une boîte à passage directe - Une réhausse Un tampon	forfait	224,40
Tranchée, main d'œuvre comprise				
Eau et ass	TX01	Milieu URBAIN : Ouverture de tranchée 0,30mX1m maxX1mL en terrain de toute nature, à la profondeur établie par le profil en long de contrôle et l'évacuation des déblais à la décharge publique autorisée y compris découpe si besoin	ml	78,54
Eau et ass	TX02	Milieu URBAIN : Ouverture de tranchée 0,50mX1m maxX1mL en terrain de toute nature, à la profondeur établie par le profil en long de contrôle et l'évacuation des déblais à la décharge publique autorisée y compris découpe si besoin	ml	95,37
Eau et ass	TX03	Milieu URBAIN : Ouverture de tranchée 1mX1m maxX1mL en terrain de toute nature, à la profondeur établie par le profil en long de contrôle et l'évacuation des déblais à la décharge publique autorisée y compris découpe si besoin	ml	112,20
Eau et ass	TX04	Milieu SEMI urbain : Ouverture de tranchée 0,30mX1m maxX1mL en terrain de toute nature, à la profondeur établie par le profil en long de contrôle et l'évacuation des déblais à la décharge publique autorisée y compris découpe si besoin	ml	56,10
Eau et ass	TX05	Milieu SEMI urbain : Ouverture de tranchée 0,50mX1m maxX1mL en terrain de toute nature, à la profondeur établie par le profil en long de contrôle et l'évacuation des déblais à la décharge publique autorisée y compris découpe si besoin	ml	72,93
Eau et ass	TX06	Milieu SEMI urbain : Ouverture de tranchée 1mX1m maxX1mL en terrain de toute nature, à la profondeur établie par le profil en long de contrôle et l'évacuation des déblais à la décharge publique autorisée y compris découpe si besoin	ml	89,76
Eau et ass	TX07	Milieu URBAIN : Ouverture de tranchée 0,30mX1m maxX1mL en terrain de tuf ou rocher calcaire ou basalte nécessitant l'emploi du brise béton ou brise roche hydraulique, à la profondeur établie par le profil en long de contrôle et l'évacuation des déblais à la décharge publique autorisée y compris découpe si besoin	ml	157,08

Eau et ass	TX08	Milieu URBAIN : Ouverture de tranchée 0,50mX1m maxX1mL en terrain de tuf ou rocher calcaire ou basalte nécessitant l'emploi du brise béton ou brise roche hydraulique à la profondeur établie par le profil en long de contrôle et l'évacuation des déblais à la décharge publique autorisée y compris découpe si besoin	ml	190,74
Eau et ass	TX09	Milieu URBAIN : Ouverture de tranchée 1mX1m maxX1mL en terrain de tuf ou rocher calcaire ou basalte nécessitant l'emploi du brise béton ou brise roche hydraulique, à la profondeur établie par le profil en long de contrôle et l'évacuation des déblais à la décharge publique autorisée y compris découpe si besoin	ml	224,40
Eau et ass	TX10	Milieu SEMI urbain : Ouverture de tranchée 0,30mX1m maxX1mL en terrain de tuf ou rocher calcaire ou basalte nécessitant l'emploi du brise béton ou brise roche hydraulique, à la profondeur établie par le profil en long de contrôle et l'évacuation des déblais à la décharge publique autorisée y compris découpe si besoin	ml	112,20
Eau et ass	TX11	Milieu SEMI urbain : Ouverture de tranchée 0,50mX1m maxX1mL en terrain de tuf ou rocher calcaire ou basalte nécessitant l'emploi du brise béton ou brise roche hydraulique, à la profondeur établie par le profil en long de contrôle et l'évacuation des déblais à la décharge publique autorisée y compris découpe si besoin	ml	145,86
Eau et ass	TX12	Milieu SEMI urbain : Ouverture de tranchée 1mX1m maxX1mL en terrain de tuf ou rocher calcaire ou basalte nécessitant l'emploi du brise béton ou brise roche hydraulique, à la profondeur établie par le profil en long de contrôle et l'évacuation des déblais à la décharge publique autorisée y compris découpe si besoin	ml	179,52
Plus-value tranchée, main d'œuvre comprise				
Eau et ass	TX13	Sur largeur de tranchée 0,15m	ml	8,98
Eau et ass	TX14	Sur profondeur de tranchée de 1m à 1,50m	ml	16,83
Eau et ass	TX15	Sur profondeur de tranchée de plus d'1,50m	ml	28,05
Remblaiement, main d'œuvre comprise				
Eau et ass	TX16	Remblaiement des fouilles, lit de pose et enrobage 0/20 sablage des canalisations jusqu'à 15 cm au-dessus de la génératrice supérieure de la canalisation de carrière ou de rivière	m ³	67,32
Eau et ass	TX17	Remblaiement des fouilles, en béton dosé à 100 kg/m ² jusqu'au niveau - 6 cm de la chaussée existante	m ³	168,30
Eau et ass	TX18	Remblaiement des fouilles en tout venant de 0/31,5 y compris le compactage par couche de 20 cm	m ³	67,32
Réfection voirie, main d'œuvre comprise				
Eau et ass	TX19	Démolition de chaussée cimentée, de trottoir ou de caniveau bétonné, y compris remise en état hors fourniture de béton	m ²	56,10

Eau et ass	TX20	Réfection de chaussée empierrée ou de trottoirs comprenant une couche de fondation en tout venant de rivière de 0/80 sur une épaisseur de 0.20 après compactage et une couche de base de 0.10 d'épaisseur en concassé de 0.30 compris cylindre	m ²	168,30
Eau et ass	TX21	Revêtement bicouche	m ²	22,44
Eau et ass	TX22	Réalisation d'un tapis d'enrobés à chaud mise en œuvre manuellement d'une épaisseur de 0,06 m pour tranchées après cylindrage 240 kg/m ² pour matériau calcaire et 250 kg/m ² pour matériau basaltique.	m ²	39,27
Eau et ass	TX24	Réalisation d'un tapis d'enrobé à froid comprenant les travaux de préparation, la fourniture et pose du matériau	m ²	67,32
Eau et ass	TX25	Grave béton	m ³	561,00
Eau et ass	TX27	Grave émulsion ou grave bitume	m ²	89,76
Eau et ass	TX29	Béton traditionnel	m ³	168,30
Eau et ass	TX30	Dépose et repose de bordures de trottoirs comprenant la mise en œuvre d'une couche de béton de 0.20, rejointoiement au mortier de ciment et tous les travaux accessoires	ml	56,10
Eau et ass	TX31	Démolition et réfection définitive de trottoirs ou de caniveaux carrelés ou cimentés (y compris chape).	ml	67,32
Eau et ass	TX32	Forfait pavés dépose et repose	m ²	145,86
Encombrement de tranchée, difficultés du terrain				
Eau et ass	TX34	Croisement de câbles ou canalisations en fouille supérieur à 300 mm	u	84,15
Eau et ass	TX35	Plus-value pour travaux comportant des difficultés dans les rues étroites ou impasses d'accès étriqués	ml	22,44
Eau et ass	TX36	Plus-value pour emploi de BRH	H	168,30